

**Zitiervorschlag:** Anonym [Jean Rousset de Missy / Nicolas de Guedeville] (Hrsg.): "N°. VI.", in: *Le Censeur ou Caractères des Mœurs de la Haye*, Vol.1\006 (1715 [1714]), S. 41-48, ediert in: Ertler, Klaus-Dieter / Hobisch, Elisabeth (Hrsg.): Die "Spectators" im internationalen Kontext. Digitale Edition, Graz 2011-2019, [hdl.handle.net/11471/513.20.4009](https://hdl.handle.net/11471/513.20.4009)

N°. VI.

Le Lundi 16. d'Avril 1714.

POuvoit-on manquer de deviner juste en prévoiant qu'on ne véroit pas tranquillement ses défauts démasquez ? Tous les Hommes trouvent je ne sais quel charme dans la soumission à leurs Passions, qui les y retient si absolument, que quoi qu'on les oblige d'avouër leur aveuglement, ou plutôt leur frénésie, ils aiment mieux y persévérer que d'en sortir en se rendant aux avis qu'un Ami sincère prend la liberté de leur donner. Mais lors que j'ai prévû cela, j'avouë que je ne me suis pas imaginé que cette légère *Censure* dût faire tant de bruit, & je croïois encore moins être si-tôt obligé à écrire pour ma justification, & pour rendre comte au Public de mon dessein, ce que néanmoins je vai faire.

Le bonheur de la Société dépend de l'exactitude avec laquelle certains Devoirs, auxquels on a donné le nom de Vertus, y sont remplis ; & de l'horreur qu'on y a pour le Crime, le Vice, le Dérèglement. Ce principe est constant, & si quelqu'un vouloit me le disputer, je le prierois de se former l'idée d'une Société, dont tous les Membres feroient d'une Vertu exacte le principal de leur Devoir, ou plutôt de la pratique de toutes les Vertus ; quelle seroit la félicité, quel l'agrément d'une telle Société ? qu'y trouveroit-on ? que du repos, de la tranquillité : l'idée même du mal n'en seroit-elle pas banie, parce que les turbulentes & cruelles Passions y seroient tout à fait domtées ?

Or un autre principe, aussi constant que le précédent, est que tout bon Citoïen est obligé indispensablement de procurer à sa Patrie tout le bien qui est en son pouvoir. Ma naissance & mon inclination naturelle se joignent en ceci à l'obligation que m'impose mon Devoir : & quelqu'un pourroit-il se vanter d'avoir rendu à la Société un service égal à celui que je lui rendrois si je pouvois en chasser le Vice ? J'ai déjà reconnu qu'il seroit aussi ridicule qu'imprudent d'espérer que ce succès fut entier & général, c'est pourquoi je me borne à travailler à rendre seulement mes Compatriotes moins vicieux. Peut-on me reprocher en cela de travailler pour ma gloire, ou pour mon intérêt, & ai-je en vûë autre chose que le bien de la Société ?

Le moïen de réüssir dans un Projèt si raisonnable, consiste à tracer aux Hommes toute la laideur de leurs Vices, & leur en faire sentir tout le ridicule. Il y a diférentes manières de faire cela ; mais je n'en vois que deux bien éficates : Celle dont se servent les Prédicateurs & ceux qui écrivent des Livres de Morale ; & qui consiste en Réfléxions pieuses, en Méditations étudiées, en Raisonnemens suivis, mais qui ne renferment que des généralitez qui touchent peu, qui intéressent rarement l'Auditeur, ou le Lecteur, & qu'on ne s'applique jamais. L'autre consiste à caractériser le Vice d'une manière vive, & sans cès ménagemens auxquels la Chaire est sujète. En le présentant ainsi à l'esprit du Lecteur, il s' imagine voir dans celui dont on lui offre les traits odieux, tout ce qui se passe dans son propre cœur : alors il conçoit une horreur sincère pour un objèt si hideux, & se mèt sur ses gardes pour ne pas devenir l'Original d'une Copie qui lui déplaît si fort ; quelques-uns même ont crû se reconnoître dans les Discours précédens ; ils ont eu honte de se voir si diformes, ils se sont corigez ; c'est le but de notre travail.

Cependant, c'est parce qu'on croit ainsi se reconnoître qu'on se gendarme contre le Censeur. Ainsi, c'est par honte qu'on se corige, & non par raison ; quoi qu'il en soit, on se corige. Mais, de bonne foi, a-t-on raison de s'irriter contre moi ? j'ai besoin d'un caractère pour faire sentir plus vivement la diformité de la *Passion* que j'attaque, j'anime ce tableau de tous les traits capables de faire l'éfèt que je desire ; je rapelle pour cela ce que j'ai vû dans les diférens Païs où j'ai voïagé, dans mille circonstances où je me suis trouvé ; après cela D \* \* se reconnoît dans Argire, P \* \* \* dans Alitophile. M \* \* dans Alidore. Qu'y puis-je faire ? eussé-je écrit à Paris ou à Londres, quelque Habitant de cès grandes Villes se seroit adapté tout de même cès caractères. Je ne connois ni D \* \*, ni M \* \*, ni P \* \* \*. S'ils sont précisément semblables au Tableau que j'ai copié, est-il juste qu'ils m'en acusent ?

Je n'ai en vûë que de faire la Guerre aux Passions, qu'à les poursuivre par tout où je crois les trouver ; si elles se trouvent chez eux, qu'ils s'en prennent à eux-mêmes. Un certain Empereur desiroit, par un excès de cruauté, que le Peuple Romain n'eût qu'une tête pour l'abatre d'un seul coup ; Moi, par un principe d'amour pour la Vertu, je voudrois en faire autant au Vice dans une Société entière de Vicieux, & je ne souhaiterois rien plus que de les remétre tous sous l'Empire de leur Bon-sens & de leur Raison. S'ils en suivoient les Loix, peut-être se seroient-ils mis en ma place, bien loin de m'en vouloir, avec la plus grande injustice, comme on en peut juger après ce que je viens de dire.

Avoüons cependant, qu'en un sens, leur colére est pardonnable ; on veut les enlever à un état qu'ils chérissent. Mais que Deugdophile fulmine contre ma *Censure* ; c'est ce qui me passe. Deugdophile, cet Ami sincère de la Vertu dont toute la vie est un modèle parfait de piété, a juré de m'imposer silence. Mais pour quelle raison ? ne concouré-je pas avec lui à la Propagation de la bonne Morale & de tout ce qui s'appelle Vertu : mon but n'est-il pas de faire succéder l'Amour conjugale à la Jalousie ; le desintéressement à un servile attachement aux Richesses ; le suport mutuel à une brutale Colére ; la sincérité à une trompeuse dissimulation, &c. Deugdophile y travaille en donnant de toutes les Vertus un modele achevé qui peut d'autant mieux être remarqué, que Deugdophile est plus élevé ; & moi je joins à un exemple moins brillant, une Guerre ouverte contre l'Ennemi de la Vertu. Mais je reconnois, Deugdophile, d'où vient votre erreur ; vous vous imaginez avoir reconnu quelqu'un de vos Amis dans les caractères précédens. Que ce que je viens de dire, vous détrompe, & ne sacrifiez pas à une fausse imagination, les intérêts de cette Vertu dont j'entreprends de rétablir les Droits. Cependant, voulez-vous m'aracher la plume, faites d'une dissimulée Argire, d'un jaloux Alidore, d'un voluptueux Auophile, autant de sincères, de fidèles, de tempérans Deugdophiles.

Je me suis crû obligé d'entrer dans ce petit détail de mes vûës & de mon plan, pour tirer le Public du préjugé, où je voïois qu'il entroit insensiblement, en s'imaginant faussement que je ne travaillois que pour répandre des traits satiriques & des insinuations malignes sur certaines personnes qui pour la plûpart me sont certainement inconnus ; mais passons à d'autres réflexions, une Lettre que je viens de recevoir de Paris m'en fournira la matière. Elle est remplie de plaintes véhémentes sur *la Tirannie qu'on commence à y exercer sur les Consciences en faveur de la nouvelle Constitution, & par la lâche conduite de cès Evêques de Cour, qui, quoi qu'ils en disent, suivent plus dans leurs délibérations le dictamen de leurs revenus, que celui de leurs Consciences.*

Le fait est assez public ; après cela, peut-on imaginer une plus grande absurdité, que de vouloir obliger les Hommes à régler les sentimens de leur Foi sur les pensées de gens d'un tel caractère ? & que peut-on penser quand on entend fulminer anathème contre Philadelphie & Théagène, purement parce qu'ils pensent & croient autrement qu'une quarantaine de leurs Confrères assemblez, non pour examiner leurs Opinions, mais pour les condamner absolument, & souvent sans les entendre. Est-ce la Vérité, ou le préjugé & l'Esprit de faction, qui dirige de telles Sentences ? quel fonds faire sur les Décisions de cès sortes de gens, qui osent cependant se titrer *la lumière du monde & les Dépositaires des Loix Divines.*

Mais la suit-on cette *lumière*, se conforme-t-on à cès Loix, quand à la première réquisition de quelqu'un, qu'on a intérêt de ménager, on condamne Philon, à renoncer à ses sentimens ? Quels sentimens ? des sentimens méditez, examinez, publiez, apuïez sur de bonnes & solides preuves, démontrez d'une manière à ne pouvoir être combatus. Philon résiste, il veut se défendre. On lui impose silence, sans respect pour son Caractère ; on y joint la menace éfraïante d'une honteuse pauvreté ; on met sa *Foi* à ce prix. Enfin, on contraint Philon à désavouër publiquement ce qu'il avoit crû & enseigné & dont il est invinciblement persuadé dans son Ame.

Après une telle conduite on a le front de dire qu'on ne doit donner son consentement à une proposition que lors qu'on ne peut la lui refuser sans irriter sa Conscience. Cette Règle est certaine, la raison même la dicte, on vous l'a enseignée ; la voulez-vous métre en pratique ? L'Anathème *Maranatha* n'est pas assez éfroïable pour foudroïer cès raisonnables téméraires. Comment apeller cela ? Sommes-nous revenus au tems où l'on bâtissoit l'orgueilleuse Tour de la Plaine de Sennar. Les mots cessent-ils d'exprimer nos idées, & le mot de *Plâtre* entendu signifie-t-il *Brique* dans la bouche de celui qui le prononce ? n'est-ce pas plûtôt que les Hommes ont perdu toute pudeur ? & que dans le moment qu'ils vous disent en présence de toute la Terre que vous devez suivre votre Raison, votre Conscience, ils veulent dans le particulier que vous leur soumetiez & cette raison & cette Conscience. Je me tais. Que le Lecteur porte plus loin cès réflexions, je ne doute nullement qu'il ne conçoive toute l'horreur qu'elles inspirent naturellement.

A la Haye,

Chez Henri Scheurleer.  
Et à Amsterdam chez Jean Wolters1714.